



**Le peuple de Dieu
et la dîme**

Le peuple de Dieu et la dîme

RODERICK MEREDITH

Saviez-vous que le Créateur a une loi financière
qui est toujours valable pour les véritables chrétiens
aujourd'hui et que le Dieu tout-puissant bénira ceux
qui acceptent d'obéir à cette loi avec foi ?

Cette brochure n'est pas à vendre.

Elle est envoyée gratuitement sur simple demande
à titre de service éducatif rendu au public.

www.MondeDemain.org

GT (F) - édition 1.1 octobre 2019

Titre original : *God's People Tithe*

© 2015 Living Church of God®

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Sauf mention contraire, 1) les passages bibliques cités dans cette brochure proviennent de la version Louis Segond, Nouvelle Édition de Genève 1979, et 2) toutes les citations tirées d'ouvrages ou de publications en langue anglaise sont traduites par nos soins.

Table des Matières

Chapitre 1	Un désastre économique ?	5
Chapitre 2	Une loi enseignée par Dieu	11
Chapitre 3	Voler Dieu ?	15
Chapitre 4	Faites pleinement <i>votre</i> part	19
Chapitre 5	Aidez votre prochain comme Dieu vous aide	25
Chapitre 6	Où envoyer la dîme de Dieu ?	29
Chapitre 7	Dieu vous réserve une vie abondante	33

Un désastre économique ?

Dieu nous demande-t-Il de payer la dîme ? Que signifie le mot « dîme » ? Cette loi est-elle toujours en vigueur *aujourd'hui* ? *Jésus-Christ* a-t-Il dit que nous devons la payer ? Le versement de la dîme est-il encore une bénédiction valable de nos jours ? Ou s'agit-il d'un vestige hérité d'une époque démodée ?

Il est important de comprendre les réponses à ces questions et à d'autres sujets s'y rapportant, notamment parce que les nations de souche israélite – la France, la Belgique, la Suisse, les nations du nord-ouest de l'Europe, les pays de souche britannique dont le Canada et les États-Unis – seront bientôt **châtiées** pour avoir désobéi à la loi de la dîme et à beaucoup d'autres lois divines. Ces nations ont été plus bénies physiquement que tous les peuples sur la Terre, car Dieu avait fait une promesse à Abraham il y a plusieurs milliers d'années.

De nos jours, l'Empire britannique n'existe plus et son prestige décline au sein du Commonwealth. Au troisième trimestre 2018, la dette des ménages canadiens « représentait 177,5% de leur revenu disponible [et] l'état des bilans canadiens s'est détérioré de façon inattendue au cours du trimestre » (« L'endettement des Canadiens se stabilise », *Radio-Canada*, 14 décembre 2018).

En France, la dette publique a atteint 99,6% du PIB au premier trimestre 2019 (« La dette publique de la France approche à grands pas de la barre de 100% du PIB », *Capital*, 28 juin 2019).

Quant aux États-Unis, après avoir souffert de la crise économique mondiale de 2008, parfois appelée la « grande récession », leur « orgueil » national et leur prestige continueront à décliner dans les prochaines années. Bien qu'ils soient encore la nation la plus puissante au monde, ils sont aussi le plus grand **débiteur**. Ils doivent aux autres nations beaucoup plus d'argent qu'*aucun autre* pays n'en a jamais dû dans l'Histoire humaine et il faudra bientôt « payer la facture » !

Voyez ce qu'a écrit Stéphane Monier, directeur des investissements de la banque privée suisse Lombard Odier, au sujet de la progression de la dette mondiale :

« Les retombées de la crise financière qui a débuté en 2008-2009 sont encore visibles aujourd'hui [...] Il est difficile de ne pas s'inquiéter des chiffres de l'endettement mondial. Le montant de la dette mondiale est passé de 115,900 milliards de dollars en 2007 à un niveau record de 184,000 milliards en 2017 [...] La crainte aujourd'hui, c'est que cet endettement finisse par faire basculer les économies dans une nouvelle récession [...] Sur le plan social, l'augmentation de la dette et la hausse des prix des actifs ont exacerbé les inégalités, miné la confiance dans le système financier et contribué au développement de l'extrémisme politique et du populisme » (“Dette mondiale : un danger pour l'économie ?”, *Allnews.ch*, 28 mars 2019).

Depuis des années, de nombreux économistes et hommes d'affaires respectés tirent la sonnette d'alarme au sujet du problème de la dette croissante. De grands économistes comparent de plus en plus la dette des États-Unis à celle de la Grèce. Alors que de plus en plus d'Américains atteignent l'âge de la retraite, ces économistes préviennent qu'ils feront valoir leurs droits et que le gouvernement américain pourrait avoir des choix difficiles à faire, car il doit aussi rembourser la dette des dépenses militaires, de la sécurité sociale, de l'assurance santé et de beaucoup d'autres programmes. La citation suivante décrit la trajectoire actuelle des États-Unis :

« À un certain moment, les investisseurs pourraient remettre en question la capacité ou la volonté du gouvernement [américain] à

respecter ses obligations, ce qui aurait pour effet d'augmenter le coût de financement de la dette existante, tout en exigeant des taxes plus élevées, une réduction des dépenses ou une combinaison des deux » (*Wall Street Journal*, 1^{er} février 2015).

L'Amérique est-elle incapable de rembourser sa dette ? Les États-Unis seront-ils contraints de passer par une grande austérité comme la Grèce ? En parlant de la Grèce, notons que la situation n'est guère plus reluisante dans certaines économies européennes. Plus de dix ans après la crise financière mondiale, une étude de la banque UBS a comparé les taux d'endettement public à ceux de 2007 :

« À l'exception de quatre États, (Norvège, Suède, Suisse et Allemagne), l'endettement de tous les autres est aujourd'hui plus élevé. Plusieurs ont vu leur dette augmenter de plus de 50% de leur produit intérieur brut (PIB) pendant la crise. [Les] grandes économies présentant les taux d'endettement les plus élevés aujourd'hui sont l'Italie, les États-Unis et la France. Il est à craindre que plusieurs pays de la zone euro très endettés connaîtront un ralentissement économique au cours des prochaines années » ("Au fait... qu'en est-il de la crise de la dette européenne ?", *AGEFI*, 22 mai 2019).

Pourquoi assistons-nous à l'émergence d'un désastre économique « potentiel » ? La réponse est que nos peuples – individuellement et collectivement – ont **oublié** Dieu et Ses lois, aussi est-Il en train de nous retirer Ses bénédictions. C'est la raison pour laquelle les nations israélites font partie des nations les plus endettées. C'est aussi *la raison* pour laquelle des millions d'habitants dans les pays occidentaux se déclarent en faillite personnelle afin d'enrayer l'aggravation de leurs dettes.

Pendant, même dans les années traumatisantes qui précéderont la grande tribulation, Dieu protégera et bénira ceux qui *Le servent* et qui **obéissent** réellement à Ses lois – y compris celle de la dîme.

Qu'est-ce qu'une dîme ? Ce mot vient de l'ancien français « disme » qui signifie simplement « dixième ». Il renvoie à l'action de donner un « dixième » de son revenu. Selon le Dieu tout-puissant, cette dîme ne doit

pas être donnée à n'importe qui. Elle doit *Lui* être donnée, au travers de Ses véritables ministres afin d'accomplir *Son Œuvre*.

La *loi de la dîme* signifie simplement que le grand Dieu qui nous a créés – qui nous a donné la vie, nos talents, notre capacité de penser, la force de travailler, mais aussi la terre et les matériaux utiles à notre métier – nous demande de Lui *verser le premier dixième* de nos revenus ou de nos bénéfices.

Dieu ne considère pas que nous devons « donner » quelque chose pour la dîme, mais plutôt que nous sommes **redevables** d'un montant défini qu'Il nous réclame en tant que notre Créateur, notre Pourvoyeur, notre Propriétaire, notre Protecteur et notre Dieu !

Le Tout-Puissant promet : « Honore l'Éternel avec tes biens, et avec les prémices de tout ton revenu : alors tes greniers seront remplis d'abondance, et tes cuves regorgeront de moût » (Proverbes 3 :9-10).

Oui, si vous êtes fidèle en *obéissant à Dieu* et en Lui versant le *premier dixième* – la « dîme » – de vos revenus – Il **bénira** votre vie d'un point de vue physique et matérielle. C'est une **promesse** divine et *Dieu respecte toujours Sa parole* !

En parlant aux descendants modernes de Jacob, ou d'*Israël*, Dieu déclare : « Un homme peut-il voler Dieu ? Pourtant, vous me volez, et puis vous demandez : “En quoi t'avons-nous donc volé ?” Lorsque vous retenez vos **offrandes** et vos **dîmes** ! » (Malachie 3 :8, *Semeur*). Dieu accuse ici les nations de souche israélite mentionnées au début de ce chapitre de **voler** notre Créateur et Son Œuvre ! Ce n'est pas étonnant qu'il reste si peu de choses de la véritable religion sur la Terre ! *Ce n'est pas étonnant* qu'il y ait autant de confusion et de tromperie qui circulent au nom du christianisme !

Il poursuit : « Vous êtes sous le coup d'une malédiction parce que tout ce peuple, vous tous, vous me volez » (verset 9).

Puis, Dieu **promet** dans *Sa parole* : « Apportez donc vos dîmes dans leur totalité dans le trésor du Temple pour qu'il y ait des vivres dans ma demeure ! De cette façon-là, *mettez-moi à l'épreuve*, déclare l'Éternel, le Seigneur des armées célestes : alors vous verrez bien si, de mon côté, je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, et ne vous comble pas avec surabondance de ma bénédiction » (verset 10).

C'est un **défi** de taille lancé par le Dieu tout-puissant !

Dieu promet de vous bénir si vous commencez à payer la *dîme* – **comme Il l'ordonne** – en ayant *foi* en Lui et en Sa parole. Des *centaines* d'exemples pourraient être cités afin de montrer que Dieu *bénit* ceux qui versent la *dîme*, y compris sur le plan *matériel*. Il est possible qu'Il ne le fasse pas toujours *immédiatement*. Vous devrez peut-être Lui obéir et faire preuve de *foi* pendant quelque temps, mais si vous Le *servez*, si vous Lui *obéissez* et si vous Lui *faites confiance*, Dieu **accomplira** Sa part du contrat.

Une loi enseignée par Dieu

Malgré les **bénédictions** évidentes pour ceux qui *obéissent* à la loi divine de la dîme, certains émettent encore des objections ou des réserves. L'idée de payer la dîme est-elle une invention de *Moïse* ? A-t-elle été « abolie » par Jésus ? Était-elle seulement applicable à la nation *physique* d'Israël – une forme d'imposition pour l'Église et l'État ?

Bien avant la codification de la « loi de Moïse », Abraham payait fidèlement la **dîme** à Dieu ! Dans Genèse 14 :17-20, nous lisons comment il fit honneur au Souverain Sacrificateur de Dieu, Melchisédek, après que le Très-Haut eut livré ses ennemis entre ses mains : « Et Abram lui donna la **dîme** de tout. »

C'est un *exemple extrêmement important* que beaucoup ont pris l'habitude d'oublier ou de minimiser. C'est un exemple essentiel car Abraham était – d'une certaine façon – une représentation de Dieu Lui-même. Il fut le seul être humain choisi par Dieu pour *préfigurer* le sacrifice qu'Il ferait plus tard – en **offrant** volontairement son propre fils Isaac (Genèse 22). Abraham est le seul que l'apôtre Paul, sous l'inspiration divine, décrit dans le Nouveau Testament comme le **père** des croyants (cf. Romains 4 :1, 11, 16). Assurément, le « père » des croyants était une représentation humaine de Dieu – et son exemple est essentiel pour la véritable religion !

Quel exemple « clé » de « fidélité » Abraham nous donna-t-il en termes de ressources financières ? Il « **donna la dîme** » à l'Être qui devint plus tard Jésus-Christ. Abraham ne se contenta pas de payer la dîme sur le fruit de son travail, mais aussi sur une « prime » qui lui avait été octroyée par Dieu.

La dîme ne s'applique **pas** uniquement sur les récoltes ou les troupeaux – comme certains détracteurs l'affirment – mais sur **tout** revenu financier que Dieu nous accorde, en tant que Ses enfants qu'Il a créés !

Plus tard, Jacob promet de servir le Dieu d'Abraham et déclara : « Je te donnerai la **dîme** de tout ce que tu me donneras » (Genèse 28 :22).

Encore plus tard, lorsque Dieu institua *temporairement* le sacerdoce lévitique, Il déclara que la dîme serait versée *aux Lévites* qui étaient *Ses représentants humains* à cette époque-là : « Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Éternel ; c'est une chose consacrée à l'**Éternel** [...] Toute dîme de gros et de menu bétail, de tout ce qui passe sous la houlette, sera une dîme consacrée à l'**Éternel** » (Lévitique 27 :30, 32).

Notez maintenant Nombres 18 :21 : « Je donne comme possession aux fils de Lévi toute **dîme** en Israël, pour le service qu'ils font, le service de la tente d'assignation. »

Puisqu'à cette époque le ministère de Dieu était *physique* – des oblations et des sacrifices étaient effectués – et que les Lévites étaient chargés *d'accomplir cette tâche*, ils percevaient la **dîme** de l'Éternel, car ils étaient *Ses représentants* et *Ses serviteurs*.

Les instructions du Nouveau Testament sur la dîme

Dans le Nouveau Testament, Dieu inspira l'apôtre Paul à montrer que la loi de la dîme était maintenant *modifiée* ou *changée*, en ce sens qu'elle doit à *nouveau* être donnée au sacerdoce *spirituel* de Dieu – comme c'était le cas à l'époque de Melchisédek qui reçut la dîme d'Abraham. Cette explication se trouve au septième chapitre de l'épître aux Hébreux.

Paul décrit comment Abraham paya la dîme à Melchisédek (verset 2), puis quelle était la **grandeur** du sacerdoce de Melchisédek (versets 3-4). Il montra ensuite que les Lévites *eux-mêmes* – par l'intermédiaire de leur ancêtre Abraham – donnèrent la dîme à Melchisédek, qui est évidemment le **plus grand** des sacrificateurs (versets 9-10).

Aux versets 11 et 12, Paul montra que le sacerdoce lévitique était temporaire et qu'il *n'a jamais amené à la perfection*. Cependant, le sacerdoce *spirituel* de Melchisédek fut *rétabli* par le Christ et la loi de la dîme **modifiée** afin que celle-ci revienne, comme avant, aux sacrificateurs *spirituels* – aux *véritables ministres de Jésus-Christ*.

L'apôtre Paul écrivait aux chrétiens d'origine juive qui comprenaient la lettre de la loi et qui n'avaient aucune « objection » sur la **réalité** de la loi de la dîme. Bien que Paul mît principalement l'accent sur la *grandeur* du ministère spirituel du Christ, il est important de réaliser que, dans ces versets du Nouveau Testament, Paul *parla clairement de la dîme comme étant une loi* ! Il montra que cette loi existait depuis l'Antiquité, depuis l'époque de Melchisédek – et qu'elle **existe encore** – bien qu'elle ait *changé* et que la dîme revienne à nouveau aux *ministres spirituels* de Dieu qui accomplissent actuellement Son Œuvre !

Ainsi, celui donc qui *ne paye pas la dîme* transgresse une **loi** importante du Dieu créateur ! C'est une des raisons pour lesquelles il y a autant de **malédiction**s *personnelles et financières* sur notre planète !

Jésus-Christ enseigne personnellement la dîme

Jésus-Christ, le Dieu de l'Ancien Testament, enseigne de verser la dîme. Rappelez-vous que Jésus-Christ **est** le Dieu de l'Ancien Testament, comme l'apôtre Paul l'expliqua aux membres de Corinthe : « Frères, je ne veux pas que vous ignoriez que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé au travers de la mer, qu'ils ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer, qu'ils ont tous mangé le même aliment spirituel, et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un **rocher** spirituel qui les suivait, et *ce rocher était Christ* » (1 Corinthiens 10 :1-4). Plus loin dans ce chapitre, Paul écrivit en parlant de la même époque : « Ne tentons point non plus le **Christ**, comme quelques-uns d'eux l'ont tenté et ont péri par les serpents » (verset 9, *Darby*). Tout au long de l'Ancien Testament, c'est au **Christ** qu'ils avaient à faire ! La plupart des théologiens comprennent cela, car il y a de très nombreuses références à ce sujet. Mais beaucoup « minimisent » ce fait, car cela les forcerait à reconnaître que de nombreuses lois, ainsi que les Dix Commandements, auxquels les « religions modernes » refusent d'obéir, ont été donnés par le **Christ** !

Oui, le Christ était la « Parole » – ou le « Porte-Parole » divin du Père – *dès le commencement* (Jean 1 :1-10). La « Parole » – qui, *plus tard, devint le Christ – bénit et guida* Abraham à **donner la dîme** à Dieu. Or, le Christ est « le **même** hier, aujourd'hui, et éternellement » (Hébreux 13 :8). Par conséquent, nous **ne devons pas** rejeter ni minimiser cet *exemple fondamental du versement de la dîme* par le « père » de ceux qui sont fidèles à Dieu !

Jésus-Christ a-t-Il aboli cette pratique dans le Nouveau Testament ? Non ! Il l'a suivie, tout comme Ses apôtres ! Bien que certains livres du Nouveau Testament aient été écrits après la destruction du temple en l'an 70 de notre ère, nous ne trouvons aucun ordre dans les Écritures disant d'arrêter de verser la dîme, ni aucune indication que les apôtres et l'Église originelle cessèrent de la payer !

Comme nous venons de le voir, Jésus-Christ est la « Parole » de Dieu – Celui qui inspira l'Ancien Testament. En tant que Porte-Parole, c'est Lui qui donna les lois mentionnées dans l'Ancien Testament, puis c'est Lui qui les **magnifia** spirituellement et qui les **expliqua** dans le Nouveau Testament.

Pourtant, certains insisteront : « Montrez-nous des déclarations **directes** du Christ prouvant qu'Il approuvait la loi sur la dîme ! » Soit ! Nous allons vous les présenter. Mais y **croirez**-vous ? Puis, **obéirez**-vous à Dieu ?

En s'adressant aux scribes et aux pharisiens, qui se vantaient souvent de leur respect rigoureux des détails des plus infimes de la loi divine, Jésus leur dit : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous payez la **dîme** de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité : *c'est là ce qu'il fallait pratiquer* [ces choses plus importantes], sans négliger [de **payer la dîme** sur] les autres choses » (Matthieu 23 :23).

Est-ce suffisamment clair ? Jésus dit que les qualités spirituelles, telles que la *miséricorde* et la *fidélité*, étaient plus importantes que le paiement rigoureux de la dîme sur les plantes aromatiques cultivées dans votre jardin – *surtout* lorsque cette rigueur conduit à la propre justice. Mais le Christ a dit « de ne **pas** négliger les autres choses » – de ne **pas** renoncer à payer votre dîme en entier comme Dieu l'ordonne ! Toujours sous l'inspiration du Saint-Esprit de Dieu, ce *même commandement* est répété d'une façon similaire dans Luc 11 :42 !

Les êtres humains aimeraient bien accorder *moins* d'importance à la loi divine sur la dîme. Mais Jésus déclara, en parlant des plus petits points de la loi : « Celui donc qui supprimera l'un de ces *plus petits* commandements, et qui **enseignera** aux hommes à faire de même, sera appelé le **plus petit** dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé **grand** dans le royaume des cieux » (Matthieu 5 :19).

C'est tellement clair ! Nous trouverons toujours des arguments si nous en cherchons. Mais si nous avons véritablement « faim et soif » de la justice, pour obéir jusqu'aux plus petits points de la loi divine, nous en serons **bénis**.

Chapitre 3

Voler Dieu ?

En étudiant l'Ancien Testament, nous découvrons qu'il est possible pour les êtres humains de « voler Dieu ». Mais nous y trouvons aussi une promesse formidable que Dieu fait à ceux qui Lui obéissent. Vers l'an 586 av. J.-C., les Juifs furent emmenés en exil à Babylone à cause de leur grave négligence pour obéir à Dieu. Parmi leurs principaux péchés, il y avait la transgression du sabbat, l'idolâtrie et l'absence de discernement entre les choses profanes et les choses saintes (Ézéchiel 22:26) – cela montre clairement qu'ils ne payaient pas la dîme. À cause de leur désobéissance, les Juifs endurent de nombreuses années de captivité dans le pays de leurs ennemis jusqu'à ce que Babylone soit finalement renversée vers 539 av. J.-C. par l'Empire perse de Cyrus le Grand. Dieu suscita alors chez ce roi victorieux la décision de publier un édit autorisant les Juifs à retourner en Terre promise.

Deux ans plus tard, Cyrus permit à Zorobabel, le nouveau gouverneur de la nation rétablie, de ramener un groupe de Juifs depuis Babylone vers la Terre promise. Cette migration comprenait plus de 42.000 hommes, ainsi que de nombreuses femmes et enfants (cf. Esdras 2), qui entreprirent de bâtir un nouveau temple à Dieu. Mais avant d'avoir pu poser les fondations, ils furent stoppés dans leur ouvrage par l'opposition des armées voisines et la construction cessa.

Environ 15 ans plus tard, le prophète Aggée expliqua la raison des difficultés financières auxquelles la nation juive était confrontée : leurs

problèmes étaient une conséquence directe de leur manque de soutien dans la reconstruction du temple de Dieu – Son Œuvre de l'époque – au moyen des dîmes et des offrandes. Sous l'impulsion d'Aggée et du prophète Zacharie, le travail reprit vers 520 av. J.-C. et le temple fut achevé en 516 – exactement 70 ans après que les Juifs eurent été emmenés en captivité.

De retour de la captivité babylonienne, un des plus grands péchés du peuple fut de ne pas payer la dîme à Dieu. Néhémie, en qualité de gouverneur dans les années 440 av. J.-C., exhorta le peuple à obéir à leur Créateur avec zèle. Alors, tous « se joignirent à leurs frères, les principaux d'entre eux, et s'engagèrent [...] par serment de marcher selon la loi de Dieu [...] d'observer et de pratiquer tous les commandements de l'**Éternel**, notre Seigneur, et ses ordonnances et ses statuts » (Néhémie 10 :29, *Darby*).

Rappelez-vous que **la dîme fait partie** des « statuts » divins. La parole de Dieu nous dit aussi que dans le monde à venir, Son peuple marchera dans Ses « statuts » (Ézéchiel 36 :27, *Darby*). La **loi de la dîme** fut respectée par Abraham, elle fut validée par Jésus-Christ et elle sera observée par le peuple de Dieu pendant le règne millénaire à venir du Christ !

Néhémie et les Juifs acceptèrent « de livrer la **dîme** de notre sol aux Lévites qui doivent la prendre eux-mêmes dans toutes les villes situées sur les terres que nous cultivons [...] C'est ainsi que nous résolûmes de ne pas abandonner la maison de notre Dieu » (Néhémie 10 :37, 39). Ils semblaient être pleinement déterminés à ne plus négliger les besoins de l'Œuvre de Dieu et de ceux qui y servaient. Le peuple accepta de veiller à ce que les sacrificateurs et les Lévites perçoivent la dîme qui leur était due pour le service qu'ils rendaient à leurs frères israélites.

Malheureusement, il ne fallut pas attendre longtemps après les réformes de Néhémie pour que la majorité des Juifs, une fois encore, deviennent très négligents dans l'observance des lois et des statuts de Dieu. Enfreindre la loi divine de la dîme était un problème spécifique, comme cela nous est clairement révélé par le prophète Malachie dans le livre éponyme écrit vers la fin du 4^{ème} siècle av. J.-C.

Le Tout-Puissant demanda par la bouche de ce prophète : « Un homme peut-il voler Dieu ? Pourtant, vous me volez, et puis vous demandez : En quoi t'avons-nous donc volé ? Lorsque vous reprenez vos **offrandes** et vos **dîmes** ! Vous êtes sous le coup d'une malédiction parce que tout ce peuple, vous tous, vous me volez » (Malachie 3 :8-9, *Semeur*). C'est pour la même

raison que nos nations actuelles sont sous une malédiction divine – comme l'étaient les Juifs de cette époque !

Beaucoup ne réalisent pas que tous les malheurs de l'humanité – ses maux et ses douleurs, ses problèmes de criminalité et de violence, la consommation de drogues et les maladies – sont la conséquence directe de la violation des lois du Dieu tout-puissant. Et une des lois les plus souvent transgressées est le commandement divin de payer fidèlement la dîme. Lorsque les êtres humains désobéissent à leur Créateur en ignorant cette loi, ils s'attirent sur eux-mêmes une malédiction divine !

Voyez ce qu'il se passe aujourd'hui dans les nations occidentales. De nombreuses raisons expliquent l'accroissement rapide de nos dettes nationales et personnelles, notamment le fait que les dirigeants de ces nations soient de très mauvais gestionnaires financiers et qu'ils négligent de « [rendre] à Dieu ce qui est à Dieu » (Marc 12 :17) !

Comme nous l'avons vu précédemment, les États-Unis sont passés de la première nation créditrice à la première nation débitrice au cours des dernières années. Les tribunaux occidentaux doivent traiter d'innombrables situations de faillite. Rappelez-vous que, selon les paroles de Dieu, les nations qui ne paient pas la dîme sont sous une malédiction. Se pourrait-il que les problèmes économiques mentionnés ci-dessus soient la conséquence directe de cette malédiction pour n'avoir pas obéi au Dieu tout-puissant ?

Malachie 3 ne dit pas que nous volons les sacrificateurs en ne payant pas la dîme. Ce passage dit clairement que nous **volons Dieu** si nous nous comportons ainsi ! C'est un *problème très grave* aux yeux du Tout-Puissant !

Une promesse de bénédiction

Le Dieu créateur s'adresse ainsi à tous ceux qui ont entendu parler de Sa loi sur la dîme : « Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Éternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance » (verset 10) !

C'est un défi que Dieu vous lance. Il vous dit de Le « mettre à l'épreuve » – c'est-à-dire de Le tester – et vous verrez les résultats ! Ces versets sont une promesse solennelle de notre Créateur de **bénir** ceux qui payent fidèlement la dîme – ceux qui font de Dieu leur partenaire financier ! Ce passage ne dit pas que Dieu rendra forcément riches ceux qui paient la dîme !

Dieu avait considérablement béni Abraham avec des richesses matérielles (Genèse 13 :2) et nous savons qu'Abraham payait la dîme. L'Éternel a également béni Jacob après que ce dernier Lui fit le vœu de payer la dîme (Genèse 30 :43). Dieu veut absolument que Son peuple prospère et soit en bonne santé (3 Jean 1 :2). Mais Il sait que la richesse ne convient pas à tout le monde (1 Timothée 6 :9-10, 17-19) ! Certaines personnes ne savent pas gérer de grandes richesses. À l'ère du *Nouveau Testament*, alors que Dieu appelle des gens à la *conversion spirituelle*, les bénédictions divines sont principalement spirituelles – *davantage de force, de sagesse et d'amour* divins – ainsi que la **vie éternelle** dans le Royaume de Dieu (cf. 2 Pierre 1 :5-11).

Mais si nous versons fidèlement la dîme, Dieu promet : « Je menacerai celui qui dévore [le pays, comme les insectes par exemple], et il ne vous détruira pas les fruits de la terre, et la vigne ne sera pas stérile dans vos campagnes [...] Toutes les nations vous diront heureux [bénis], car vous serez un pays de délices » (Malachie 3 :11-12).

Dieu renforça Sa promesse dans le livre des Proverbes : « Honore l'Éternel avec tes biens, et avec les prémices de tout ton revenu : alors tes greniers seront remplis d'abondance, et tes cuves regorgeront de moût » (Proverbes 3 :9-10).

Dieu est tout-puissant. Il peut bénir et Il bénira toute personne ou toute nation qui Lui obéit. Il respectera Sa promesse solennelle de bénir ceux qui Lui versent fidèlement la dîme qui Lui appartient légitimement. Rappelez-vous que « Dieu [...] ne ment point » (Tite 1 :2) et « l'Écriture ne peut être anéantie » (Jean 10 :35) !

Si une nation paye fidèlement la dîme au Dieu tout-puissant, Il bénira la nation tout entière. Et même si la *nation* dans son ensemble ne le fait pas, Dieu est encore tenu par Sa parole de bénir **individuellement** *chaque* personne qui paye fidèlement la dîme !

Pour la plupart des gens, il semble illogique de donner une partie de « notre » argent qui pourrait nous permettre d'être plus à l'aise matériellement. Mais c'est pourtant ce que Dieu nous demande ! De plus, Il nous dit : « Tel, qui donne libéralement, devient plus riche ; et tel, qui épargne à l'excès, ne fait que s'appauvrir » (Proverbes 11 :24). C'est une **loi vivante**. Croyez à la Bible ! La voie divine est réelle. Elle fonctionne ! Et elle a été faite pour vous !

Faites pleinement votre part

Oui, Jésus-Christ *enseigna la dîme* ! Et comme nous l'avons vu, Il ordonna à Ses apôtres : « Enseignez [aux nations] **tout** ce que je vous ai prescrit. » Puis Il fit cette promesse : « Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (Matthieu 28 :20).

Par conséquent, pour bénéficier des *bénédictions* divines et de la vie abondante promises par Jésus-Christ, nous devons *donner fidèlement la dîme à Dieu* et faire tout ce que Jésus enseigna.

Parmi les autres enseignements concernant notre travail et notre réussite, Jésus a dit : « Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux » (Matthieu 5 :16). Les véritables chrétiens doivent être des **exemples** pour les autres au travers de leurs actions et de leurs paroles.

Le Christ vivant inspira l'apôtre Paul à écrire : « Serviteurs [ouvriers], obéissez en toutes choses à vos maîtres [employeurs ou responsables] selon la chair, non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur, dans la crainte du Seigneur. Tout ce que vous faites, faites-le de bon cœur, *comme pour le Seigneur* et non pour des hommes » (Colossiens 3 :22-23).

Ces paroles du Christ vous enseignent à mettre *tout* votre cœur dans votre travail, en **tout** temps – que votre chef soit présent ou non ! Vous devez le faire *sincèrement* et *sérieusement*, comme si vous travailliez pour *Dieu Lui-même*. Car, en réalité, *c'est ce que vous faites* ! La vie d'un

véritable chrétien est un « appel » – ou une vocation au sens le plus complet du terme.

Soyez zélé dans votre travail

Dieu déclare dans Sa parole : « Celui qui agit d'une main lâche s'appauvrit, mais la main des diligents enrichit » (Proverbes 10 :4). Êtes-vous zélé et **diligent** dans votre travail ?

Dieu déclare encore : « La richesse mal acquise diminue, mais celui qui amasse peu à peu l'augmente » (Proverbes 13 :11). De nos jours, beaucoup de gens gagnent leur vie grâce à des activités que nous pourrions qualifier de « marginales » – comme les jeux d'argent, vendre aux gens des choses inutiles ou bien faire des profits excessifs en servant seulement d'intermédiaire. Mais Dieu dit qu'Il accordera une richesse durable et Ses bénédictions à celui qui travaille vraiment – qui *produit* et qui *accomplit* quelque chose d'utile !

Notez à présent Proverbes 13 :18 : « La pauvreté et la honte sont le partage de celui qui rejette la correction, mais celui qui a égard à la réprimande est honoré. » Dieu vous recommande ici de *tenir compte des instructions* de vos supérieurs, que ce soit au travail ou dans toute autre situation de la vie. Apprenez à faire votre travail *comme votre patron vous le demande* ! Apprenez à *écouter attentivement* – à **réfléchir** – pour continuer de **croître** en connaissance et en habileté dans votre emploi !

Proverbes 15 :22 révèle un principe *très important* dans la vie quotidienne : « Les projets échouent, faute d'une assemblée qui délibère ; mais ils réussissent quand il y a de *nombreux conseillers*. » Lorsqu'il s'agit de prendre une *grande* décision concernant votre activité professionnelle ou pour vendre votre maison, apprenez à chercher conseil auprès de *personnes différentes* ! Apprenez à évaluer *soigneusement* et *objectivement* les recommandations faites – en demandant à Dieu la *sagesse* et les *directives* nécessaires.

Enfin, Dieu nous ordonne : « N'aime pas le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre ; ouvre les yeux, tu seras rassasié de pain » (Proverbes 20 :13). Apprenez à vous *lever tôt*, à *travailler diligemment* et à être **productif** dans votre travail !

Obéissez ensuite à la *loi financière* de Dieu sur la dîme. Reconnaissez que *toute* la force et les talents mis à contribution pour effectuer votre travail,

tous les matériaux utilisés, *toute* la nourriture et l'air qui vous donnent la force nécessaire... *tout cela vient de Dieu*, qui vous demande de Lui verser seulement **un dixième** de ce que vous produisez en retour !

Servez le Dieu vivant avec diligence !

Une fois que vous aurez pris la décision de payer la dîme, assurez-vous de la verser aux représentants de Dieu qui font *Son Œuvre* et qui prêchent *Son message* ! Tout comme Dieu vous ordonne d'être *diligent* en servant votre patron humain, vous devriez faire preuve d'encore plus de **zèle** pour obéir à votre Créateur avec la loi de la dîme !

Ne commencez *pas* à penser que vous n'avez pas les moyens de payer la dîme. *Vous ne pouvez pas vous permettre de ne pas la payer !*

Dieu travaille souvent par l'intermédiaire d'instruments *humains*. Il travaillera à *travers* vous si vous vous soumettez à Lui et si Son Royaume occupe la **première place** dans votre vie. Comme nous l'avons vu, la dîme fait partie de l'*Évangile du Christ*. Cette dîme doit donc être proclamée au monde – et à *vous* – pour servir de témoignage.

Demandez à Dieu la sagesse, la foi et la force pour Lui obéir dans cette *loi* financière. Cela vous permettra de placer Dieu *en premier*. Vous serez peut-être obligé de tenir un *budget*, de *planifier* et de vous *organiser* comme vous ne l'avez jamais fait auparavant. Cela vous conduira à *exercer* la **foi** en votre Créateur concernant Ses lois et Ses promesses.

Dieu *ne peut pas* mentir. Vous découvrirez qu'il vous est parfaitement « possible » de payer la dîme ! Et – si vous agissez avec *foi* et *amour* – les bénédictions physiques et spirituelles seront aussi **réelles** que Dieu Lui-même.

Jadis, Herbert Armstrong, un serviteur de Dieu, donna un exemple réel montrant comment Dieu intervient et **bénit** ceux qui versent la dîme (*Tomorrow's World*, septembre 1969) :

C'était à la fin de l'année 1933 – au plus profond de la Grande Dépression. Ed Smith était foreur de profession, mais plus personne ne semblait avoir les moyens de faire construire un puits.

Ed et son épouse Emma assistaient aux assemblées où je prêchais, dans l'unique salle de classe d'une école de campagne, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Eugene, en Oregon.

À cette époque, Ed ne s'était pas engagé dans le christianisme. Mais il assistait aux assemblées. Il allait et venait dans la campagne en discutant des doctrines de la Bible avec ses voisins qui se disaient chrétiens.

« Vous devez payer la dîme et obéir à Dieu », insistait-il. « C'est écrit dans la Bible. C'est **clair** ! »

Un de ses voisins finit par s'irriter.

« Écoute Ed », explosa ce dernier, « pourquoi viens-tu ici me parler de ces choses, alors que toi-même tu n'obéis pas à la Bible et tu ne paies pas la dîme ? »

Ed répondit rapidement : « Parce que je ne prétends pas être chrétien, mais toi si. » Avant d'ajouter : « D'ailleurs, je n'ai même pas les moyens de la payer. »

Des milliers de gens raisonnent comme Ed Smith, en pensant qu'ils n'ont pas les moyens de payer la dîme, même si, comme Ed Smith, ils comprennent que la Bible l'ordonne.

J'avais entendu parler de cette conversation et j'avais donné un sermon sur le sujet, en posant la question de savoir si les personnes non converties doivent obéir aux Dix Commandements et payer la dîme ou bien, comme le pensait Ed, que seuls les chrétiens sont tenus de les respecter ? Je fis remarquer que Dieu donna Sa loi pour **le bien de l'humanité** – qu'elle est **la voie** de vie qui apporte **dès maintenant** la paix, le bonheur, la prospérité, une vie intéressante, abondante et épanouie, la réussite et la joie, ainsi que la vie éternelle en Christ pour ceux qui seront sauvés.

Je montrai qu'elle était **bénéfique** et que c'était la seule façon raisonnable de vivre, en dehors de la question du salut – et que même si quelqu'un finit par se perdre, celui qui pêche peu sera battu de **peu** de coups. Je mentionnai les promesses divines disant que celui qui paie la dîme **prospérera** et que c'est une **loi** indéniable créée par Dieu qui agit inexorablement et automatiquement sur les justes comme sur les injustes.

Ed commença à obéir à la Bible. Dès la réunion suivante – nous nous réunissions trois fois par semaine dans cette petite école et trois autres soirs dans une salle au centre-ville d'Eugene – Mme Smith me tendit en souriant un billet d'un dollar.

« C'est la première dîme d'Ed », dit-elle triomphalement. « Nous n'avons que 10\$ et Ed a décidé de commencer à payer la dîme sur ce que nous avons. »

Dès la réunion suivante à laquelle elle assista, elle s'approcha de moi avec un autre sourire radieux.

« Voici un billet de cinq dollars », dit-elle. « Un jour après qu'Ed a donné à l'Œuvre de Dieu un dixième de tout ce qu'il avait, un client qui lui devait 50\$ depuis un an est venu le payer. Voici la dîme sur ces 50 dollars. Après avoir donné 6\$ de dîme au total, nous avons désormais 54\$ en main au lieu des 10\$ que nous avions l'autre jour. »

Cela commençait à **payer** ! Mais ce n'était que le **début** ! Lors de la réunion suivante, je me souviens qu'Ed avait reçu sa première commande depuis un an ou deux pour forer un nouveau puits et le client paya comptant. Avant même qu'il ait fini ce chantier, un autre était déjà signé. Rapidement, il eut trois ou quatre chantiers à la fois et il dut embaucher des ouvriers.

Ed Smith est une des **nombreuses** personnes que j'ai connues et qui ont appris **par l'expérience** que nous ne pouvons pas nous permettre de **ne pas** payer la dîme qui **appartient** à Dieu ! Je me souviens qu'Ed rencontra plus tard des ennuis différents lorsque son épouse et son fils furent admis à l'hôpital à cause de la tuberculose. Cette épreuve l'amena finalement à une véritable repentance et à accepter Jésus-Christ comme Sauveur. Il vint me voir, conformément aux instructions de Jacques 5 :14, et sa femme et son fils furent complètement guéris et ils rentrèrent à la maison.

C'est une histoire vraie et ce n'est pas un nom fictif. Ed Smith est décédé il y a plusieurs années, mais je me plais à rappeler ces incidents dans sa vie dans l'espoir qu'ils puissent déclencher chez d'autres la volonté de faire le bien et de suivre le mode de vie chrétien.

Nous devrions tous tirer les leçons de ce récit. Comme nous l'avons vu, nous devons suivre l'instruction de Jésus-Christ dans le Nouveau Testament de ne **pas** négliger de payer la dîme (Matthieu 23 :23) ! Notre Père céleste désire que nous donnions notre dîme *et nos offrandes* de bon cœur et avec générosité. Il inspira l'apôtre Paul à écrire : « Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment

moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; *car Dieu aime celui qui donne avec joie*. Et Dieu peut vous combler de toutes ses grâces, afin que, possédant toujours en toutes choses de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne œuvre » (2 Corinthiens 9 :6-8).

Rappelez-vous que le grand Dieu que nous servons est « capable » de vous donner un « bonus » – de vous bénir afin que vous soyez dans « l'abondance » pour toute bonne œuvre (verset 8). Oui, payer la dîme requiert d'avoir la **foi** que Dieu est bien là – qu'Il *confirmera* Sa parole inspirée et qu'Il **fera** ce qu'Il a promis.

Alors que l'horizon s'assombrit pour le monde et que les nations s'enfoncent dans des problèmes physiques et économiques de toute sorte, il est très important que vous ayez le **Dieu** créateur à vos côtés. Il ne vous rendra peut-être pas riche, mais Il a promis de toujours **prendre soin de vous** si vous Le servez et si vous Lui obéissez. Il veillera à ce que vous ayez toujours assez de ressources pour vous en sortir. Quand les autres souffriront de la famine ou d'autres difficultés terribles, le Dieu de la Bible promet formellement à Ses fidèles serviteurs : « Je ne t'abandonnerai **point** » (Hébreux 13 :5).

C'est pourquoi, pour votre *propre bien*, rejoignez les milliers de personnes qui font **confiance** à Dieu pour qu'Il tienne Ses promesses ! Donnez au Créateur des cieux et de la Terre la « dîme » que vous Lui devez – en plus des offrandes généreuses – et vous verrez qu'Il deviendra encore plus « réel » dans votre vie, à mesure que vous Le servirez vraiment et que vous Lui obéirez.

Chapitre 5

Aidez votre prochain comme Dieu vous aide

En payant la dîme et les offrandes comme Dieu nous l'ordonne, nous récoltons non seulement des bénédictions pour nous-mêmes, mais nous Lui permettons de nous utiliser pour bénir les autres. Dieu utilise notre dîme pour bénir d'autres personnes et leur donner Son indispensable vérité. En reversant diligemment 10% de tous nos revenus, nous sommes obligés de penser à notre prochain – au lieu de tout garder égoïstement (Philippiens 2 :4-5). Le Christ a dit : « Il y a plus de **bonheur** à donner qu'à recevoir » (Actes 20 :35).

Si nous sommes motivés par le désir de servir notre prochain, nous développerons un esprit de don, de partage, de compassion et de générosité. « L'âme bienfaisante sera rassasiée, et celui qui arrose sera lui-même arrosé » (Proverbes 11 :25). Cela signifie que nous devrions donner « sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne **avec joie** » (2 Corinthiens 9 :7) ! Bien sûr, la dîme **est** une obligation, mais cela ne devrait pas être notre motivation – nous devrions désirer plaire à Dieu volontairement et de bon cœur afin d'aider les autres.

Le Christ a établi un exemple parfait en acceptant de tout donner pour nous, y compris Sa propre vie. « Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, qui pour vous s'est fait pauvre [en devenant un être humain], de riche qu'il était [Lui et le Père possèdent tout ce qui existe !], afin que par sa pauvreté vous soyez enrichis » (2 Corinthiens 8 :9). Le Dieu tout-puissant est Celui qui donne « toute grâce excellente et tout

don parfait » (Jacques 1 :17). Quelle est la promesse donnée par l'Éternel à ceux qui triompheront de leur nature humaine égoïste ? « Celui qui vaincra héritera ces choses » – c'est-à-dire l'Univers entier avec toutes ses richesses (Apocalypse 21 :7). Nous devons apprendre à surmonter les attitudes égoïstes qui nous viennent naturellement, afin de nous soucier réellement du bonheur et du bien-être des autres (Marc 12 :31). Oui, nous pouvons être une source de bénédictions pour les autres !

Notre propre exemple est un moyen important par lequel Dieu bénit les autres. Ceux qui savent que vous payez la dîme voient que vous apprenez à aimer, à craindre, à obéir et à servir votre Créateur. Ils verront aussi que vous serez béni – peut-être matériellement, et assurément spirituellement – en grandissant dans la foi et l'obéissance pour être toujours plus proche de Dieu. Et c'est souvent votre exemple positif qui influencera les autres à marcher dans le même chemin pour recevoir ces mêmes bénédictions.

La dîme nous enseigne une autre leçon extrêmement importante : la véritable **humilité** et l'**obéissance** sincère envers notre Créateur. En la payant, nous reconnaissons que Dieu est notre Souverain et, par conséquent, Celui à qui tout appartient (Genèse 14 :22). Au final, les mortels que nous sommes ne possédons absolument rien ! Nous ne sommes que des intendants, ou des préposés, d'une infime partie des possessions de Dieu.

En payant fidèlement la dîme, nous apprenons encore une autre leçon importante : la **foi**. Car il faut de la foi pour croire que Dieu existe et « qu'il est le **récompensateur** de ceux qui le cherchent » (Hébreux 11 :6). Obéir à Dieu requiert la foi, en particulier quand les circonstances semblent « ne pas nous permettre de payer la dîme ». Mais comme nous l'avons déjà vu, si nous mettons Dieu « à l'épreuve » de la bonne manière, Il promet de répandre sur nous des bénédictions « jusqu'à ce qu'il n'y ait plus assez de place » (Malachie 3 :10, *Darby*) !

En développant la foi en Dieu, nous deviendrons de plus en plus forts – en triomphant jour après jour – et nous augmenterons nos chances de devenir une colonne dans Son Royaume éternel (cf. Apocalypse 3 :12). Bien sûr, cela ne signifie pas que nous pouvons gagner notre salut ou faire ce qui est « bon » par nous-mêmes (cf. Matthieu 19 :17 ; Romains 3 :10-12). Mais si nos bonnes œuvres sont faites par et à travers la puissance du Saint-Esprit en nous – la puissance par laquelle Dieu vit en nous – alors nous marchons

vraiment dans les pas de Jésus ! Le Christ Lui-même a déclaré qu'Il ne pouvait rien faire de Lui-même (Jean 5 :19, 30 ; 8 :28).

En vivant par la foi, nous développerons également une foi encore plus grande ! Nous ferons davantage confiance à Dieu. Nous cesserons de nous inquiéter et de nous tourmenter à cause de nos finances – car nous aurons une confiance absolue en Jésus-Christ : « Ne vous inquiétez donc point, et ne dites pas : Que mangerons-nous ? [...] De quoi serons-nous vêtus ? [...] Votre Père céleste sait que vous en avez besoin [des nécessités basiques de la vie]. *Cherchez **premièrement** le royaume et la justice de Dieu* ; et **toutes** ces choses vous seront données par-dessus. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain » (Matthieu 6 :31-34). Nous aurons une formidable paix d'esprit en apprenant à faire pleinement confiance à Dieu (Philippiens 4 :6-7).

Après avoir régulièrement déduit de nos revenus la dîme consacrée à l'Œuvre de Dieu, nous apprenons que nous pouvons vivre avec le reste. Certes, cela demande une certaine discipline et une rigueur budgétaire ! Mais Dieu nous aidera de diverses manières. Beaucoup de chrétiens ont été impressionnés de recevoir des opportunités exceptionnelles, des ristournes inattendues ou d'autres « bénédictions » reçues après avoir commencé à payer fidèlement leur dîme.

Jésus-Christ, notre Seigneur et Sauveur, nous dit : « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la teigne et la rouille détruisent, et où les voleurs percent et dérobent ; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où la teigne et la rouille ne détruisent point, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent. Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur » (Matthieu 6 :19-21).

Jésus nous a enseigné à donner généreusement de notre « trésor ». Rappelez-vous qu'Il a aussi dit : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » Il fit l'éloge de la pauvre veuve qui donna avec tant de générosité une offrande à Dieu dans le temple à Jérusalem. « Jésus, ayant levé les yeux, vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc. Il vit aussi une pauvre veuve, qui y mettait deux petites pièces. Et il dit : Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres ; car c'est de leur superflu que tous ceux-là ont mis des offrandes dans le tronc, mais elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle avait pour vivre » (Luc 21 :1-4).

Jésus dit encore : « Donnez, et il vous sera donné, on vous donnera dans le sein bonne mesure, pressée et secouée, et qui débordera ; car de la même

mesure dont vous mesurerez, on vous mesurera en retour » (Luc 6 :38, *Darby*) ! Le Christ nous a clairement commandé de donner. Et cet ordre est assorti d'une promesse : si nous donnons, nous recevons davantage en retour. Dieu promet de bénir ceux qui versent fidèlement leur dîme et leurs offrandes volontaires pour Son Œuvre – ceux qui donnent avec une **bonne attitude** d'amour et qui se préoccupent de leur prochain.

Nous ne devrions jamais verser la dîme pour nous mettre en valeur. Nous ne devrions pas « donner » dans le but de recevoir un important « retour sur investissement » – comme le « faux évangile de richesse et de prospérité » dont nous parlerons dans le dernier chapitre. Mais si nous agissons avec un cœur pur et généreux, Dieu promet de nous bénir.

L'apôtre Paul dit à Timothée : « Recommande aux riches du présent siècle de ne pas être orgueilleux, et de ne pas mettre leur espérance dans des richesses incertaines, mais de la mettre en Dieu, qui nous donne avec abondance toutes choses pour que nous en jouissions. Recommande-leur de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, d'avoir de la libéralité, de la générosité, et de s'amasser ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un fondement solide, afin de saisir la vie véritable » (1 Timothée 6 :17-19).

Si nous soutenons fidèlement l'Œuvre de Dieu avec notre dîme et nos offrandes, et si nous accordons volontiers un soutien financier – une aumône – aux nécessiteux que nous rencontrons, alors le Tout-Puissant comptera ces bonnes œuvres comme un trésor éternel placé dans la « Banque des Cieux ». L'Œuvre de Dieu s'accomplira par notre obéissance fidèle – et Son Évangile sera prêché au monde entier !

Si nous rendons fidèlement « à Dieu ce qui est à Dieu » (Matthieu 22 :21), Il promet de nous bénir au cours de cette vie ! Payer la dîme avec une bonne attitude aura un impact positif sur votre vie actuelle à bien des égards, mais cela aura un impact encore plus puissant **pour l'éternité** du monde à venir ! Ceux qui auront versé fidèlement la dîme sur leurs « revenus » comprendront alors pleinement ce que l'apôtre Paul appelait « les richesses incompréhensibles de Christ » (Éphésiens 3 :8). Personne ne voudrait passer à côté de cela !

Où envoyer la dîme de Dieu ?

Il est extrêmement important que vous envoyiez la dîme de Dieu à Ses véritables représentants ! Alors que la fin de cette ère approche, ils doivent accomplir la mission du Christ avec une **puissance** accrue, afin d'annoncer clairement la bonne nouvelle du *Royaume* ou du *Gouvernement de Dieu* à venir.

Ils expliquent les **lois** de ce Royaume sans crainte ni complaisance. Ils expliquent clairement les *centaines* de prophéties se référant à ces temps de la fin. Grâce à l'Esprit de Dieu, ils sont les seuls à pouvoir être *précis* et *catégoriques* sur les grands événements qui auront bientôt lieu sur cette Terre !

Jésus ordonna à Son Église : « Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création » (Marc 16 :15). Il parla de la grande Œuvre mondiale que Ses véritables ministres devront accomplir aux temps de la fin : « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour *servir de témoignage* à toutes les nations. Alors viendra la fin » (Matthieu 24 :14).

Vous devez vérifier et **prouver** par vous-même que les émissions, les revues et les sites Internet du *Monde de Demain*, ainsi que nos pages sur les réseaux sociaux, accomplissent la mission du Christ de prêcher avec force cette « bonne nouvelle » à travers le monde et délivrent un avertissement au sujet de la repentance individuelle et nationale !

De nos jours, il existe sur Terre des ministres de Dieu qui appartiennent à la véritable Église – *appelée douze fois* « Église de Dieu » dans le Nouveau

Testament (cf. Actes 20 :28 ; 1 Corinthiens 1 :2 ; 15 :9 ; 1 Timothée 3 :15, etc.). Ces ministres fidèles obéissent à l'ordre donné par Dieu à Ses véritables serviteurs : « **Crie à plein gosier**, ne te retiens pas, élève ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple ses iniquités, à la maison de Jacob ses **péchés** » (Ésaïe 58 :1).

Ils **avertissent** spécifiquement les nations occidentales (France, Belgique, Suisse, pays du nord-ouest de l'Europe) qui sont les descendants directs des « dix tribus perdues d'Israël » – notamment les Américains et les peuples de souche britannique (dont le Canada) qui ont reçu le droit d'aînesse et qui seront les premiers touchés par la **grande tribulation** à venir, à *moins qu'ils ne se repentent* (Ézéchiel 33 :1-7). Jésus-Christ a dit à Ses serviteurs : « Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom ; mais celui qui persévéra jusqu'à la **fin** sera sauvé. Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. Je vous le dis en vérité, *vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël* que le Fils de l'homme **sera venu** » (Matthieu 10 :22-23). C'est à la fois une mission et une *prophétie double* – qui a été *partiellement accomplie* mais dont la réalisation *complète* aura lieu à la **fin** des temps.

Bien que la véritable Église de Dieu ne soit pas très grande (un « petit troupeau », Luc 12 :32), elle gardera les commandements divins, elle prêchera et elle vivra jusqu'à la fin de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (Matthieu 4 :4). Elle prêchera avec zèle un message *puissant* qui déclenchera une grande persécution. Le peuple de Dieu est un petit troupeau, mais il sera *de plus en plus connu* à cause de la puissance de son message. Ses membres ne feront **pas** partie des Églises « dominantes » – ils ne se compromettront pas avec cette société mondaine. Ils parcourront les « villes d'Israël » (Matthieu 10 :23) avec le message d'avertissement de Dieu – en proclamant le Royaume de Dieu à venir à la radio, à la télévision, sur Internet et au moyen des publications papier, aux habitants des États-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, de la Suisse et de *toutes les nations du monde* !

Si cela n'est pas assez clair, gardez simplement un esprit ouvert et laissez les fruits vous **prouver** où le Dieu tout-puissant œuvre réellement !

Où ce message palpitant est-il prêché avec une puissance croissante aujourd'hui ? **Qui** a la *compréhension* et le *courage* de mettre au défi notre société moderne et sa « chrétienté » organisée avec le message *complet* et *non dilué* de la Bible ?

Vérifiez et voyez où la vérité biblique est expliquée de façon **simple** et **limpide**. Déterminez *fermement* par vous-même (Actes 17 :11) où est prêchée la *véritable* bonne nouvelle du Royaume de Dieu (Matthieu 24 :14) ! Voyez qui *avertit le monde* des grands événements spécifiques prophétisés qui commencent déjà à affecter *votre* vie ! Et le plus important pour vous, personnellement : cherchez où se trouve l'Œuvre qui vous montre comment échapper à la destruction au cours de ces événements prophétisés. Cherchez l'Œuvre que Dieu utilise *aujourd'hui* pour apporter les *réponses* de demain !

Car c'est *votre* vie – votre **seule** vie ! Si vous prenez la peine de *prouver* ces choses avec un *esprit ouvert*, vous **découvrirez** où Dieu œuvre !

Beaucoup parmi vous – c'est également mon cas – ont grandi dans une Église « traditionnelle ». Bien sûr, il y a des gens « agréables » là-bas. Et leurs ministres très cultivés sont souvent de bons orateurs à la voix douce et mélodieuse. La musique est agréable et l'apparat est impressionnant.

Mais la véritable *compréhension* du **dessein** suprême de Dieu pour notre vie est-elle claire dans ces Églises ? Les lois spécifiques de Dieu et le *mode de vie* proclamé par Jésus et les apôtres y sont-ils enseignés et pratiqués ? La **prophétie biblique** – qui représente environ un quart de la Bible – est-elle expliquée et proclamée « pour servir de témoignage » ?

Les *véritables* ministres de Dieu accomplissent Son Œuvre et ils Le représentent. En tant que représentants *de Dieu*, c'est à *eux* que vous devriez verser votre dîme et donner vos offrandes de bon cœur. Ensuite, Dieu les guide pour utiliser Son argent dans Son Œuvre. *Venez aider l'humanité !* Ce monde moribond a désespérément **besoin** d'entendre la *vérité*. Il doit aussi *comprendre* le but de l'existence humaine, les grandes **lois** de la vie, les événements **prophétisés** qui auront bientôt lieu et la **signification** de toutes ces choses ! *Voilà* ce qui compose exactement *cette* Œuvre divine !

Dieu vous réserve une vie abondante

Ceux qui se disent chrétiens ou espèrent une vie dans l'au-delà peuvent se consoler avec la promesse de connaître le bonheur et la joie éternelle dans le monde à venir. Mais dans cette vie présente, beaucoup de gens se sentent frustrés, insatisfaits et désespérés face à la crainte d'une faillite personnelle ou devant l'impossibilité de régler les factures à temps ! Mais Jésus-Christ a dit : « Je suis venu afin que les brebis aient la vie, et qu'elles l'aient en abondance » (Jean 10 :10). L'apôtre Jean écrivit aux chrétiens de son époque : « Je souhaite que tu prospères à tous égards et sois en bonne santé » (3 Jean 1 :2).

Ne vous y méprenez pas ! Nous ne prêchons pas un Évangile de « prospérité » ni de « bonne santé et de richesses ». Le mode de vie de Dieu ne se focalise pas sur la façon de « recevoir », mais sur celle de « donner » – en apprenant à vivre dans la paix et la tranquillité véritables, avec joie et enthousiasme ! Toutefois, Dieu bénit matériellement et fait prospérer ceux qui suivent correctement Ses lois menant à la réussite économique.

Si nous faisons *notre part* et que nous *payons fidèlement la dîme*, le grand Dieu que nous servons ne nous abandonnera **jamais** ! Notre Père céleste subviendra *toujours* à nos besoins essentiels. Il ne permettra jamais que nous soyons complètement « anéantis » financièrement – démunis ou privés de nourriture. Une telle situation vous semble peut-être impossible aujourd'hui. Mais la promesse divine d'être bénis et protégés *prendra tout son sens* lorsque nous verrons se mettre en place les

événements prophétisés par Jésus – notamment la sécheresse, la famine et les épidémies (Matthieu 24 :7 ; Apocalypse 6 :5-8).

Le roi d'Israël, David, fut inspiré à écrire : « L'Éternel affermit les pas de l'homme, et il prend plaisir à sa voie ; s'il tombe, il n'est pas terrassé, car l'Éternel lui prend la main. J'ai été jeune, j'ai vieilli ; et je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain » (Psaume 37 :23-25). Notre Dieu et notre Sauveur est « le **même** hier, aujourd'hui, et éternellement » (Hébreux 13 :8), et Il s'engage à prendre soin de ceux qui Lui sont *fidèles*, y compris pendant les périodes difficiles à venir. Il est *essentiel* que nous *obéissions totalement* à notre Créateur !

Les avantages spirituels sont également importants. Il est essentiel d'avoir l'esprit libre de crainte, de doute ou d'inquiétude pour entretenir une bonne relation avec Dieu. Se tracasser continuellement en se demandant comment payer la prochaine mensualité de la maison ou de la voiture nous rend égoïstes – incapables de nous concentrer vraiment sur Dieu et sur Ses enseignements. Le fait de se focaliser avec inquiétude et anxiété sur des questions d'argent est un ennemi de la **foi en Dieu** (cf. Matthieu 6 :24-34 ; Luc 12 :13-34). Or la foi en Dieu – y compris la foi dans Ses principes véritables et éprouvés – fait partie intégrante de la solution à nos difficultés financières.

Malheureusement, la plupart de l'humanité ne sait pas que Dieu a quelque chose d'important à dire au sujet de nos finances personnelles. Cette ignorance générale – ainsi que les habitudes de dépenses inconsidérées – est une des raisons principales pour lesquelles tant de gens peinent à « joindre les deux bouts ». Leurs ressources semblent insuffisantes pour payer quoi que ce soit en plus des dépenses indispensables. C'est également une des raisons pour lesquelles tant de gens sont prisonniers de leur dette personnelle et qu'ils semblent totalement incapables de se libérer de ce cauchemar oppressant ! Ces derniers sont souvent victimes de dépression et ils s'apitoient sur leur sort.

Cependant, comme vous l'avez vu dans cette brochure, il existe un moyen de s'en sortir ! Cette issue *exige d'avoir **foi** en Dieu et d'être soumis à Ses commandements* (Psaume 19 :8-12). Malheureusement, beaucoup de gens pensent que cette soumission à Dieu revient à vivre sous la tyrannie, alors que c'est tout le contraire ! « Ses commandements ne sont pas pénibles » (1 Jean 5 :3) ! La voie divine est toujours libératrice – elle nous affranchit

de l'oppression et des fardeaux. « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés », a dit le Christ, « et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos pour vos âmes. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger » (Matthieu 11 :28-30).

Nos charges financières n'y font pas exception. Si vous êtes tombé dans un gouffre financier – ou si vous voulez éviter que cela vous arrive un jour – prenez au sérieux les instructions divines. Ce faisant, votre vie sera remarquablement bénie et Dieu vous aidera à résoudre toutes les difficultés financières auxquelles vous seriez confronté !

En résumé, nous vivons assurément dans les « derniers jours » prophétisés de cette civilisation telle que nous la connaissons (2 Timothée 3 :1). Le Christ vivant viendra bientôt prendre le contrôle des gouvernements de ce monde (Apocalypse 11 :15). Dieu appelle actuellement quelques milliers d'individus pour les préparer à servir sous le Christ dans Son gouvernement mondial à venir. Il « teste » Son peuple pour voir ceux sur qui Il peut *réellement compter* – ceux dont le cœur est véritablement à Son service et dans Son Œuvre. Dieu révèle qu'Il entend nos prières « parce que nous gardons ses commandements et que nous **faisons** ce qui lui est agréable » (1 Jean 3 :22).

Dans l'esprit de toute personne qui étudie honnêtement la Bible, il ne devrait y avoir *aucun doute* que payer la dîme à Dieu, pour Son Œuvre, est « agréable » à Ses yeux ! Bien avant la « loi de Moïse », Abraham payait la dîme. C'est un exemple « clé » pour ceux qui vivent à notre époque, car Abraham est appelé le « **père** des croyants » – un exemple que nous devrions tous imiter.

Plus tard, dans le cadre d'une prophétie qui fait le lien entre l'Ancien et le Nouveau Testament, Dieu inspira Malachie à nous dire : « Un homme peut-il voler Dieu ? Pourtant, vous me volez, et puis vous demandez : En quoi t'avons-nous donc volé ? Lorsque vous retenez vos **offrandes** et vos **dîmes** ! » (Malachie 3 :8-9, *Semur*). Ceux qui essaient d'éviter la loi de la dîme et qui ignorent cet avertissement limpide seront **secoués** au jour de la colère divine !

Lorsqu'un des Membres de la famille divine se « dépouilla » Lui-même (Philippiens 2 :7) pour venir sur la Terre, Il nous demanda d'apprendre à pratiquer « la justice, la miséricorde et la fidélité », **sans** négliger de

payer la dîme (Matthieu 23 :23). Auriez-vous l'audace de désobéir à cette instruction directe du Fils de Dieu ? Auriez-vous l'audace d'ignorer la loi divine sur la dîme ?

Alors que le monde actuel touche à sa fin et que le Dieu des cieux regarde sur la Terre pour voir qui sont les hommes et les femmes qui *craignent vraiment Dieu* et qui ont un profond respect pour Sa Personne et Ses lois, il est peu probable qu'Il porte un grand intérêt aux arguments des hommes charnels qui tentent de contourner Ses instructions sur la dîme. Au contraire, comme notre Créateur nous le dit : « Et voici à qui je regarde : à celui qui est humble, qui a l'esprit abattu, et qui tremble à ma parole » (Ésaïe 66 :2, *Ostervald*).

Puisse Dieu accorder à chacun d'entre nous un cœur et un esprit vraiment soumis afin que nous nous efforcions continuellement de voir « à quel point » nous pouvons nous approcher de Dieu – et non jusqu'où nous pouvons nous approcher du bord de la falaise sans tomber ! Au contraire, que chacun d'entre nous prie et détermine *jusqu'où* nous pouvons donner et *jusqu'où* nous pouvons agir pour aider à préparer le Royaume de Dieu et pour aider à délivrer Son message dans ce monde à l'agonie.

Lecture conseillée

L'Église du Dieu Vivant propose un grand nombre de publications gratuites : brochures, Cours de Bible et la revue du *Monde de Demain*.

Les brochures suivantes vous permettront de mieux comprendre le plan de Dieu pour vous et pour l'ensemble de l'humanité. Afin de recevoir ces publications gratuites, veuillez consulter notre site Internet *MondeDemain.org* ou envoyer votre demande au bureau régional le plus proche de votre domicile (adresses à la page suivante).



Les Jours saints : Le magistral plan divin



Douze clés pour des prières exaucées



Quel est le jour du sabbat chrétien ?

Bureaux régionaux

Antilles - Guyane

B.P. 869
97208 Fort-de-France Cedex
Martinique

Haïti

B.P. 19055
Port-au-Prince

Belgique

B.P. 10000
1000 Bruxelles Bogards

France

B.P. 40019
49440 Candé

Autres pays d'Europe

Tomorrow's World
Box 111, 88-90 Hatton Garden
London, EC1N 8PG
Grande-Bretagne

Canada

P.O. Box 409
Mississauga, ON L5M 0P6
tél. 1-800-828-0618

États-Unis

Tomorrow's World
P.O. Box 3810
Charlotte, NC 28227-8010

